



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
11 mars 2022
Français
Original : anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

**Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole
facultatif, concernant la communication n° 163/2020*, ****

<i>Soumise par :</i>	Niels-Erik Hansen
<i>Au nom de :</i>	C.A.A.
<i>État partie :</i>	Danemark
<i>Date de la plainte :</i>	18 novembre 2020 (lettre initiale)
<i>Question de fond :</i>	Expulsion vers l'Iraq

À sa réunion du 23 février 2022, prenant en compte la demande de l'État partie tendant à ce qu'il soit mis fin à l'examen de la communication, l'auteure ayant obtenu un titre de séjour au Danemark et ne risquant dès lors plus d'être expulsée, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a décidé de ne pas poursuivre l'examen de ladite communication.

* Adoptée par le Comité à sa quatre-vingt-unième session (7-25 février 2022).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Gladys Acosta Vargas, Hiroko Akizuki, Nicole Ameline, Leticia Bonifaz Alfonzo, Corinne Dettmeijer-Vermeulen, Naéla Gabr, Hilary Gbedemah, Nahla Haidar, Dalia Leinarte, Lia Nadaraia, Aruna Devi Narain, Ana Peláez Narváez, Bandana Rana, Rhoda Reddock, Elgun Safarov, Genoveva Tisheva et Franceline Toé-Bouda.

